



**DÉFI SPORTIF
ALTERGO**

Règlements et procédures Rules and procedures COVID-19

Défi sportif AlterGo

Édition 2022 Edition

Version du 15 avril 2022 / April 15th, 2022 version

[Version française](#)

[English version](#)

Table des matières | Table of content

Introduction	5
Organigramme* pour diffusion externe seulement	6
Vaccination	7
Port du masque	7
Accès et circulation sur les sites de compétitions et hôtels	8
Spectateurs	8
Distanciation	8
Désinfection des sites/équipements	8
Bénévoles	9
Hébergement	9
Cafétéria et alimentation	9
Transport	9
Animation	10
Sports et remises de médailles	10
Consignes sanitaires générales	10
Procédures en cas de symptômes/cas supposés/cas positifs	11
En cas de symptômes	11
Tests rapides de dépistage	11
Procédures si vous éprouvez des symptômes	11
Communication et traçage des contacts d'un cas positif	12
Compétitions Dans mon école	13
(volet local dans les écoles)	13
Suivis post-Défi sportif AlterGo	13
Introduction	14
Organization chart	15
Vaccination	16
Mask	16
Access and circulation on the competition venues and hotels	17
Spectators	17

Distancing	17
Disinfection of venues/equipment	17
Volunteers	17
Accommodation	18
Cafeteria and food.....	18
Transportation	18
Entertainment.....	19
Sports and medal ceremonies.....	19
General sanitary guidelines	19
Symptoms / suspected case / positive case procedures	19
In case of symptoms.....	19
Rapid tests.....	19
Procedures if you experience symptoms	20
Communication and contact tracing of a positive case	21
Dans mon école (local school competitions)	21
Défi sportif AlterGo post-event follow-up	22

Introduction

Le comité organisateur du Défi sportif AlterGo a pour priorité la santé de tous les participants et s'engage à créer un environnement de compétition sécuritaire pour tous. Nous recommandons fortement à **TOUS** les participants d'être adéquatement protégés contre la COVID-19 au moyen de la vaccination.

Vous trouverez dans ce guide toutes les informations sur les mesures et procédures mises en place dans le cadre du Défi sportif AlterGo 2022. Celles-ci respectent les règlements et procédures mises en place par les différents paliers de gouvernement, la Santé publique ainsi que par nos partenaires sportifs et les gestionnaires de sites et hôtels.

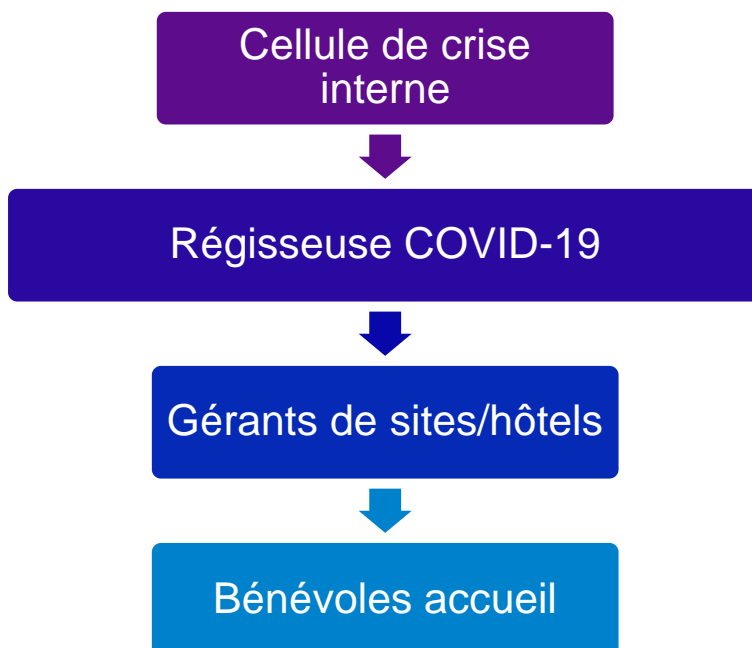
Certaines mesures sanitaires additionnelles pourraient être mise en place pour certains participants inscrits afin de respecter les protocoles des fédérations sportives partenaires. Les détails seront communiqués directement aux participants concernés.

Bien que le comité organisateur soit le premier à assurer le respect de ces règles, les participants eux-mêmes joueront un rôle clé pour assurer une compétition sécuritaire en suivant ces directives.

Toutefois, aucune directive ne peut éliminer complètement le risque d'exposition à la COVID-19 lors d'un événement public. Il incombe à chaque athlète, entraîneur, officiel et bénévole de prendre en compte sa tolérance personnelle au risque et de déterminer s'il est prêt à participer à l'événement.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration au bon déroulement des compétitions du Défi sportif AlterGo.

Organigramme* pour diffusion externe seulement



Cellule de crise interne

Le comité interne est formé d'employés du Défi sportif AlterGo et de la régisseuse COVID-19 qui pourra se réunir en cas de situation d'urgence, de cas positifs ou de problématiques liés aux processus COVID-19 mis en place.

Régisseuse COVID-19

La régisseuse COVID-19 sera est LA personne contact pour tous les gérants de sites et les employés pour les situations en lien avec la COVID-19. Toutes les questions et les situations liées à la COVID-19 devront être dirigées à cette personne.

Gérants de sites/hôtels

Les gérants de sites sont responsables de l'application des mesures et procédures mises en place dans le cadre de l'événement. Ils seront également les personnes contacts entre les bénévoles, les participants et la régisseuse pour toutes situations en lien avec la COVID-19. Ainsi toutes questions ou demandes devraient être acheminées via le gérant de site.

Bénévoles accueil

Les bénévoles de l'accueil devront appliquer les mesures et procédures mises en place dans le cadre de l'événement, selon les directives du gérant de site. Ceux-ci seront également responsables de la désinfection des espaces et équipements communs identifiés par l'organisation.

Vaccination

En date du 14 mars

La présentation du passeport vaccinal ou d'une preuve vaccinale **n'est plus requise** pour participer aux événements de loisirs. Ainsi, aucune vérification du statut vaccinal ne sera faite par le Défi sportif AlterGo.

Note importante : certaines fédérations demanderont les preuves vaccinales de leurs participants inscrits. Les détails seront communiqués directement aux personnes concernées.

Toutefois, le comité organisateur **recommande fortement** à tous les participants, bénévoles, entraîneurs, officiels, accompagnateurs et spectateurs **d'être adéquatement protégés** au moyen de la vaccination afin d'assurer la santé et la sécurité de tous.

Pour les participants provenant de l'extérieur du Canada

Pour les participants provenant de l'extérieur du Canada, vous devez répondre aux mesures d'entrées mises en place par le Gouvernement du Canada : <https://voyage.gc.ca/voyage-COVID-19/voyage-restrictions/voyageurs-vaccines-COVID-19-entrent-canada>. Nous vous recommandons de consulter régulièrement ces mesures afin d'avoir les bonnes informations lors de votre entrée au Canada.

Port du masque

- Tous les participants au Défi sportif AlterGo devront **porter un masque de procédure** pour se couvrir le nez et la bouche, sauf si c'est impossible pour eux.
 - Dans le cas où un participant n'est pas en mesure de porter le masque, l'accès aux sites sera permis; toutefois, des bracelets de couleurs seront remis à l'accueil du site afin d'identifier le participant ne pouvant pas porter le masque.
- Le masque pourra être enlevé pendant les repas et les collations, lorsque les participants sont assis à table.
- Les athlètes et officiels pourront retirer leur masque lorsqu'ils seront sur le terrain de jeu.
- Les animateurs (de cérémonies, de remises de médailles) pourront retirer leur masque lorsqu'ils sont en train d'animer.
- À l'extérieur, il sera permis de retirer le masque; une distanciation physique de 2 mètres devra être respectée. Toutefois, le port du masque demeure fortement recommandé pour tous.

Note importante : le port du masque à l'extérieur pourrait être demandé par certaines fédérations et sera donc requis pour certains participants. Les détails seront communiqués directement aux personnes concernées.

- Les masques seront fournis par le comité organisateur pour toute la durée de l'événement, tant à l'hôtel que sur le site de compétition.
- Aucun masque en tissu ne sera accepté.
- Les participants devront remplacer leur masque lorsqu'il est humide.

Accès et circulation sur les sites de compétitions et hôtels

- L'accès aux sites de compétitions et hôtels sera possible pour tous.
- Chaque site aura un plan de circulation pour faciliter le déplacement des participants et éviter les rassemblements non nécessaires. Nous demandons à tous de respecter la signalisation affichée sur les sites.
- Il y aura une salle prévue sur chaque site pour l'isolement de participants présentant des symptômes.
- Sur certains sites, un formulaire de déclaration de symptômes devra être rempli à l'accueil par tous ceux qui entrent sur ces sites.

Spectateurs

- Les spectateurs seront acceptés sur les sites de compétitions.
- Il sera demandé aux spectateurs de rester dans les aires prévues au grand public (estrades, espaces prévus en retrait des terrains, etc.) afin d'éviter les contacts avec les athlètes sur les plateaux sportifs.

Distanciation

- Une distanciation physique de 2 mètres entre les participants sera demandée:
 - Dans tous les espaces communs;
 - Autour des tables pour manger;
 - Dans les espaces réservés aux spectateurs;
 - Aux tables des officiels et marqueurs sportifs; Etc.

Désinfection des sites/équipements

- L'organisation et les gestionnaires de sites de compétitions assureront la désinfection des espaces et équipements communs.
- Il est recommandé de désinfecter régulièrement vos équipements personnels et tout le matériel apporté sur le site de compétition.
- La désinfection du matériel sportif se fera en accord avec les procédures mises en place par les différents partenaires sportifs.
- Le partage de matériel sera minimisé afin d'éviter la manipulation d'équipement par plusieurs personnes différentes.
- Du matériel de désinfection tel que lingettes et nettoyant seront disponibles sur chacun des sites.

Bénévoles

- Tous les bénévoles, responsables, régisseurs et gérants de site seront formés quant aux différentes mesures et procédures en vigueur dans le cadre de l'événement.

Hébergement

- Tous les employés et officiels hébergés dans les hôtels officiels du Défi sportif AlterGo seront en occupation simple.
- Le choix entre l'occupation simple ou double sera laissé à la discrétion des participants responsables de réserver leur propre hébergement.
- Des chambres supplémentaires sont prévues dans chacun des hôtels advenant la situation où une personne devrait être placée en isolement.
- Les bénévoles accueillant les athlètes à l'hôtel demanderont la permission aux participants avant de les aider à transporter leurs bagages.
- Les bancs de douche prêtés aux participants seront désinfectés par le bénévole à l'accueil pour des prêts ultérieurs.

Cafétéria et alimentation

- L'accès aux cafétérias sur les sites sera réservé aux participants inscrits et aux bénévoles.
- Les cafétérias seront dédiées au service des repas et afin de permettre aux participants de se reposer entre les parties.
- Il n'y aura pas de comptoir à salades en libre-service.
- Il n'y aura aucun service d'alcool dans les cafétérias.
- Le service des repas se fera en accord avec les normes en vigueur et les procédures mises en place par le traiteur. Les contacts seront minimisés et les repas seront servis par le traiteur et son équipe.
- Une distanciation physique et/ou un Plexiglas empêcheront les participants d'accéder aux plats de services.
- Aucune bouteille d'eau ne sera distribuée; nous invitons tous les participants à apporter leur propre bouteille d'eau réutilisable.
- Les collations seront en format individuel.
- La distanciation des participants autour des tables est fortement encouragée.
- Les tables et équipements seront désinfectés fréquemment par les bénévoles de la cafétéria.

Transport

- Le transport des participants ayant accès à ce service sera assuré par la Société de transport de Montréal (STM). Le port du masque de procédure à l'intérieur des véhicules sera obligatoire pour tous, en tout temps.

- Dans les véhicules de livraison de matériel, le chauffeur et l'assistant devront porter le masque en tout temps. Si la température extérieure le permet, l'ouverture de fenêtre pour créer un courant d'air est fortement recommandée.
- Les véhicules de livraison seront désinfectés au début et à la fin de leur utilisation par chacun des chauffeurs.
- Tous employés/bénévoles voyageant dans le même véhicule doivent porter le masque de procédure en tout temps. Si la température extérieure le permet, l'ouverture de fenêtre pour créer un courant d'air est fortement recommandée.
- Pour les athlètes provenant de l'extérieur du Canada, les mesures en place pour l'entrée sur le territoire devront être respectées à l'aéroport.

Animation

- L'ensemble de la programmation d'animation de l'événement a été revu afin de minimiser les rassemblements et les contacts à risque. L'espace a été optimisé afin de permettre la distanciation physique des participants.

Sports et remises de médailles

- L'accès aux terrains sportifs sera réservé aux athlètes, membres de délégations et officiels. Nous demandons à toutes les autres personnes de demeurer dans les espaces réservés aux spectateurs.
- Pour les remises de médailles, la médaille devra être prise par l'athlète ou remise par l'entraîneur ou l'accompagnateur de celui-ci. Il n'y aura pas de poignées de main, câlins ou autres contacts entre les responsables de remises de médailles, invités et les participants. Les masques peuvent être retirés pour la photo officielle.
- À la fin des matchs par équipe au sport scolaire, il n'y aura aucune poignée de main entre les joueurs des équipes.
- À la fin des matchs pour les autres sports, au lieu de se taper dans les mains, les deux équipes adversaires peuvent se mettre de leur côté du terrain et saluer l'autre équipe.

Consignes sanitaires générales

- Les items tels que des masques de procédure, des lingettes désinfectantes pour les mains et du gel hydroalcoolique seront disponibles à plusieurs endroits sur les sites de compétition.
- Maintenir une distance physique de 2 mètres à tout moment.
- Se laver ou se désinfecter régulièrement les mains.
- Tousser dans un masque, une manche ou un mouchoir en papier.
- Jeter les mouchoirs utilisés et les masques jetables.
- Éviter tout contact physique inutile avec des personnes de foyers différents (poignées de main, embrassades et baisers).

- Éviter les attroupements inutiles à l'hôtel et sur le lieu de compétition.

Procédures en cas de symptômes/cas supposés/cas positifs

En cas de symptômes

En cas de symptômes, tous les participants doivent **s'isoler et surtout ne pas se présenter sur les sites** de compétition de l'événement.

Tests rapides de dépistage

- Le comité organisateur aura des tests rapides de dépistage sur tous ses sites et hôtels.
- L'utilisation d'un test rapide se fera sous la supervision de Kinatex sur les sites de compétition ou du régisseur COVID-19/gérant de site à l'hôtel.
- En cas de symptômes, l'utilisation des tests rapides sera réservée à/aux :
 - Employés et contractuels du comité organisateur;
 - Gérants de site ou de secteur, régisseurs et responsables présents plusieurs jours;
 - Bénévoles et fournisseurs devant être présents plusieurs jours;
 - Athlètes et membres de délégation participant à l'une des compétitions ayant une durée de plus d'une journée.
- En cas de symptômes, les personnes suivantes ne seront pas autorisées à accéder aux sites et aucun test rapide ne sera effectué par le comité organisateur :
 - Bénévoles étant présents pour une ou deux journées seulement;
 - Athlètes et intervenants du sport scolaire ainsi que les athlètes dont la compétition dure une seule journée.

Procédures si vous éprouvez des symptômes

Étape 1 : Avertir la personne responsable, selon votre statut :

- Employés, contractuels et Gérant de site, régisseurs et responsables (GRR) : La régisseuse COVID-19
- Bénévoles : Votre gérant de site ou responsable avec qui vous êtes en contact ou l'équipe de relation avec les bénévoles
- Athlètes résidant à l'hôtel : Le gérant responsable de votre hôtel
- Athlètes résidant à domicile : Le coordonnateur, programmation sportive responsable de votre sport (Alexy Symons-Bélanger ou François Girouard)
- Officiels : Le coordonnateur, programmation sportive responsable de votre sport (Alexy Symons-Bélanger ou François Girouard)

Étape 2 : La régisseuse COVID-19 entrera en contact avec vous afin de faire le suivi de votre situation à l'aide de l'outil d'autoévaluation

[disponible ici](#). Elle vous informera des détails et procédures quant au test rapide de dépistage selon votre situation.

Étape 3 : Résultat du test rapide de dépistage

- En attente de résultats négatifs, le participant ne pourra participer à aucune activité sur les sites du Défi sportif AlterGo.
- Si le participant est toujours négatif après deux tests négatifs à 24h d'intervalle et que ses symptômes se sont amenuisés, celui-ci peut officiellement réintégrer ses activités.
- Si le test est négatif, mais que les symptômes perdurent ou s'aggravent, le participant le participant devra appeler le 811 pour être orienté vers la ressource appropriée.
- Si le test est positif, le participant devra suivre les procédures de la Santé publique en place (s'isoler au moins 5 jours, en date du 15 avril 2022)
- La régisseuse COVID-19 fera le suivi avec vous selon votre résultat de test.

Étape 4 : (seulement si le test est positif) La régisseuse COVID-19 devra enclencher la procédure de retraçage en place (voir plus bas).

Communication et traçage des contacts d'un cas positif

Dans l'éventualité qu'une personne développe des symptômes de la COVID-19 et reçoive un résultat de test rapide positif, le **processus de traçage des contacts** doit être entamé. La régisseuse COVID-19 sera responsable de ce processus, en collaboration avec les coordonnateurs et les GRR appropriés à la situation.

Note : l'identité de la personne infectée doit demeurer confidentielle tout au long du processus. Seules les personnes concernées directement connaîtront l'identité de la personne, pour coordonner les actions spécifiques à prendre. Aucun nom ne sera diffusé à l'externe, sauf sur l'approbation de la personne infectée.

Étape 1 : La régisseuse COVID-19 déterminera la période de contagiosité du cas (48h précédant le début des symptômes ou, en l'absence de symptômes, 48h précédant la date de prélèvement).

Étape 2 : La régisseuse COVID-19 identifiera avec l'aide des coordonnateurs et des GRR les personnes ayant eu des contacts avec le cas dans la période de contagiosité.

Étape 3 : Communication par la régisseuse COVID-19 avec les contacts identifiés afin de leur partager les recommandations appropriées selon leur situation :

- par téléphone (lorsque moins de 5 personnes sont impliquées dans la chaîne de transmission) ;
- Par courriel (lorsque 5 personnes et plus sont impliquées dans la chaîne de transmission).

Compétitions Dans mon école

(volet local dans les écoles)

- L'équipe du Défi sportif AlterGo se déplaçant dans l'école apportera ses propres masques de procédure qui devront être portés tout au long de l'activité.
- Les membres de l'équipe voyageant dans le même véhicule porteront un masque de procédure en tout temps.
- Tout le matériel utilisé et apporté par l'équipe du Défi sportif AlterGo sera désinfecté avant chacun des événements.
- Tous contacts physiques inutiles devront être évités.

Suivis post-Défi sportif AlterGo

Nous demandons aux participants qui seraient déclarés positifs moins de 48h après leur participation au Défi sportif AlterGo d'écrire à info@defisportif.com afin de déclarer leur situation et de permettre au comité organisateur de faire les suivis nécessaires et suivre la procédure de retraçage.

Introduction

The Défi sportif AlterGo organizing committee is committed to the health of all participants and to creating a safe competition environment for all. We strongly recommend that ALL participants be adequately protected against COVID-19 through vaccination.

In this guide, you will find all the information on the measures and procedures put in place for the Défi sportif AlterGo 2022. These measures and procedures respect the regulations and procedures put in place by the different levels of government, the Public Health Department as well as by our sports partners and the venues and hotels managers.

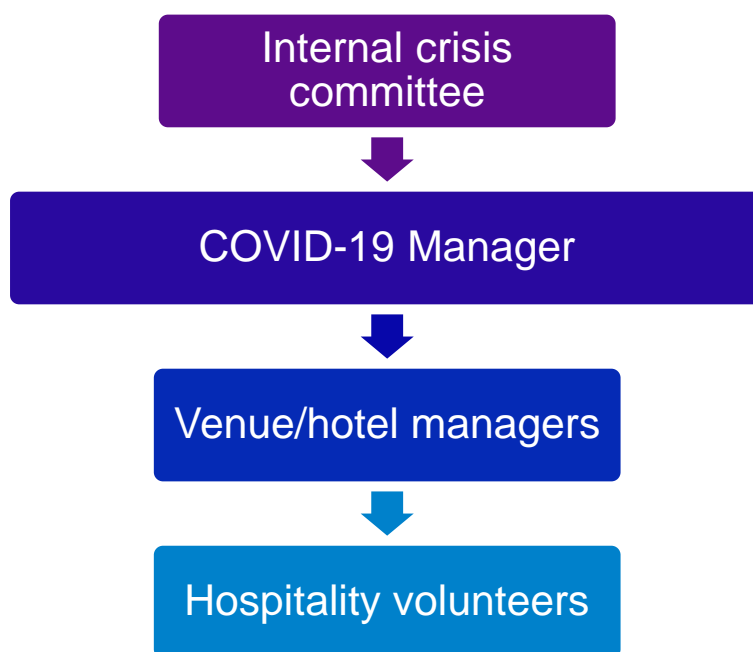
Some additional health measures may be put in place for some registered participants in order to respect the protocols of the sports federations. Details will be communicated directly to the participants concerned.

While the Organizing Committee is the first to ensure compliance with these rules, the participants themselves will play a key role in ensuring a safe competition by following these guidelines.

However, no single guideline can completely eliminate the risk of exposure to COVID-19 at a public event. It is the responsibility of each athlete, coach, official and volunteer to consider their personal risk tolerance and determine if they are willing to participate in the event.

We thank you in advance for your cooperation in the smooth running of the Défi sportif AlterGo competitions.

Organization chart



Internal crisis committee

The internal committee is made up of employees of the Défi sportif AlterGo and the COVID-19 manager. Meetings will be done in case of an emergency situation, positive cases or problems related to the COVID-19 procedures in place.

COVID-19 Manager

The COVID-19 manager will be the contact person for all venue managers and employees for situations related to COVID-19. All questions and situations related to COVID-19 should be directed to this person.

Venue/Hotel Managers

Venue managers are responsible for the application of the measures and procedures put in place for the event. They will also be the contact persons between the volunteers, the participants and the director for all situations related to COVID-19. Any questions or requests should be directed to the venue manager.

Hospitality Volunteers

Hospitality volunteers will be responsible for implementing the measures and procedures put in place for the event, as directed by the venue manager. They will also be responsible for the disinfection of common areas and equipment identified by the organization.

Vaccination

As of March 14th

Presentation of a vaccination passport or proof of vaccination **is no longer required** to participate in recreational events. Therefore, no verification of vaccination status will be done by the Défi sportif AlterGo.

Important note: some federations will ask for vaccination proof from their registered participants. Details will be communicated directly to the involved people.

However, the organizing committee **strongly recommends** that all participants, volunteers, coaches, officials, chaperones and spectators **be adequately protected** by vaccination to ensure the health and safety of all.

For participants from outside Canada

For participants coming from outside Canada, you must comply with the entry measures put in place by the Government of Canada:

<https://travel.gc.ca/travel-covid/travel-restrictions/covid-vaccinated-travellers-entering-canada>. We recommend that you consult these measures regularly in order to have the right information when entering Canada.

Mask

- All Défi sportif AlterGo participants will be required to wear a procedural mask to cover their nose and mouth, unless it is impossible for them to do so.
 - In the event that a participant is unable to wear the mask, access to the venues will be permitted; however, colored wristbands will be given at the venue welcoming desk to identify the participant who cannot wear the mask.
- The mask may be removed during meals and snacks, when participants are seated at the table.
- Athletes and officials may remove their masks while on the field of play.
- Emcees (ceremonies, medal presentations) may remove their masks while they are presenting.
- When outside, mask removal will be permitted; a physical distance of 2 meters must be maintained. However, it is strongly recommended that all participants wear their masks.

Important note: the wearing of masks outdoors may be requested by some federations and will therefore be required for some participants. Details will be communicated directly to the persons concerned.

- Masks will be provided by the organizing committee for the entire duration of the event, both at the hotel and on the competition venue.
- No fabric masks will be accepted.
- Participants will be required to replace their masks when they become wet.

Access and circulation on the competition venues and hotels

- Access to the competition venues and hotels will be possible for all.
- Each venue will have a circulation plan to facilitate the movement of participants and avoid unnecessary gatherings. We ask everyone to respect the signs posted at the venues.
- There will be a room at each venue for the isolation of participants with symptoms.
- On some identified venues, symptoms declaration form will have to be filled by everyone entering these venues.

Spectators

- Spectators will be allowed at the competition venues.
- Spectators will be asked to remain in the areas designated for the general public (stands, areas set back from the courts, etc.) to avoid contact with athletes on the sports field.

Distancing

- A physical distance of 2 meters between the participants will be requested:
 - In all common areas
 - At the tables for eating
 - In spectator areas
 - At officials' and scorekeepers' tables
 - Etc.

Disinfection of venues/equipment

- The organization and the competition venue managers will ensure the disinfection of the common areas and equipment.
- It is recommended that you regularly disinfect your personal equipment and all materials brought to the competition venue.
- Disinfection of sports equipment will be done in accordance with the procedures put in place by the different sports partners.
- Sharing of equipment will be minimized in order to avoid the handling of equipment by several different people.
- Disinfection materials such as wipes and cleaners will be available at each venue.

Volunteers

- All volunteers, leaders, and venue managers will be trained in the various measures and procedures in effect for the event.

Accommodation

- All employees and officials staying at the official Défi sportif AlterGo hotels will be single occupancy.
- The choice of single or double occupancy will be left to the discretion of the participants responsible for booking their own accommodations.
- Additional rooms are available at each hotel in the event that an individual needs to be placed in isolation. Volunteers greeting athletes at the hotel will ask permission from participants before assisting them with their luggage.
- Shower benches loaned to participants will be disinfected by the hotel volunteer for future loans.

Cafeteria and food

- Access to cafeterias at the venues will be restricted to registered participants and volunteers.
- The cafeterias will be dedicated to serving meals and allowing participants to rest between games.
- There will be no self-service salad bar.
- There will be no alcohol service in the cafeterias.
- Meal service will be in accordance with current standards and procedures established by the caterer. Contact will be minimized and meals will be served by the caterer and their team.
- Physical distancing and/or plexiglass will prevent participants from accessing the serving dishes.
- No water bottles will be distributed; we invite all participants to bring their own reusable water bottle.
- Snacks will be in individual format.
- Distancing of participants around tables is strongly encouraged.
- Tables and equipment will be disinfected frequently by cafeteria volunteers.

Transportation

- Transportation for participants accessing this service will be provided by the Société de transport de Montréal (STM). It will be mandatory for everyone to wear a procedure mask inside the vehicles at all times.
- In the material delivery vehicles, the driver and the assistant must wear the mask at all times. If the outside temperature allows it, the opening of windows to create a draft is strongly recommended.
- Delivery vehicles will be disinfected at the beginning and end of their use by each driver.
- All employees/volunteers traveling in the same vehicle must wear the procedure mask at all times. If the outside temperature permits, opening windows to create a draft is strongly recommended.

- For athletes coming from outside of Canada, the measures in place for entry into the country must be respected at the airport.

Entertainment

- The entire animation program of the event has been reviewed to minimize gatherings and risky contacts. The space has been optimized to allow physical distancing of participants.

Sports and medal ceremonies

- Access to the sports fields will be reserved to athletes, delegation members and officials. We ask that all other persons remain in the spectator areas.
- For medal presentations, the medal must be taken by the athlete or given by the coach or the person accompanying the athlete. There will be no handshakes, hugs or other contact between medal presenters, guests and participants. Masks may be removed for the official picture.
- At the end of team games in school sports, there will be no handshakes between team players.
- At the end of games for other sports, instead of shaking hands, the two opposing teams may stand on their side of the field and greet the other team.

General sanitary guidelines

- Items such as procedure masks, hand sanitizing wipes and hydroalcoholic gel will be available at several locations at the competition venues.
- Maintain a physical distance of 2 meters at all times.
- Wash or disinfect hands regularly.
- Cough into a mask, sleeve or tissue.
- Discard used tissues and disposable masks.
- Avoid unnecessary physical contact with people from different households (shaking hands, hugging, kissing).
- Avoid unnecessary crowding at the hotel and at the competition venue.

Symptoms / suspected case / positive case procedures

In case of symptoms

In the event of symptoms, all participants should **isolate themselves and especially not attend** the event competition venues.

Rapid tests

- The Organizing Committee will have rapid tests available at all venues and hotels.
- The use of a rapid test will be done under the supervision of Kinatex at the competition venues or the COVID-19 manager/venue manager at the hotel.
- In case of symptoms, the use of rapid tests will be restricted to:
 - Organizing committee employees and contractors
 - Venue or sector managers present for several days
 - Volunteers and suppliers who must be present for several days
 - Athletes and delegation members participating in one of the competitions lasting more than one day
- In the event of a symptom, the following persons will not be allowed access to the venues and no rapid tests will be conducted by the organizing committee:
 - Volunteers attending for one or two days only
 - School sport athletes and stakeholders as well as athletes competing for one day only

Procedures if you experience symptoms

Step 1: Notify the person responsible, depending on your status:

- Employees, contract workers and GRRs: The COVID-19 manager
- Volunteers: Your venue manager or manager with whom you are in contact or the volunteer relations team
- Athletes staying at a hotel: Your hotel manager
- Athletes staying at home: The coordinator, sport programming in charge of your sport (Alexy Symons-Bélanger or François Girouard)
- Officials : The coordinator, sport programming in charge of your sport (Alexy Symons-Bélanger or François Girouard)

Step 2: The COVID-19 manager will contact you to follow up on your situation using the self-evaluation tool [available here](#). She will inform you of the details and procedures regarding the rapid test according to your situation.

Step 3: Result of the rapid screening test

- While waiting for negative results, the participant will not be able to participate in any activities on the Défi sportif AlterGo venues.
- If the participant is still negative after two negative tests within 24 hours of each other and the symptoms have improved, the participant can officially return to their activities.
- If the test is negative but symptoms persist or worsen, the participant will have to call 811 to be oriented to the correct resource.
- If the test is positive, the participant will have to follow the procedures from the Public Health services (isolate for 5 days, following procedures in place on April 15th 2022)

- The COVID-19 manager will follow up with the participant according to the test result.

Step 4: (Only if the test is positive) The COVID-19 manager will have to start the traceback procedure (see below).

Communication and contact tracing of a positive case

In the event that an individual develops symptoms of COVID-19 and receives a positive rapid test result, **contact tracing process** must be initiated. The COVID-19 manager will be in charge of this process, in collaboration with the appropriate coordinators and GRR for the situation.

Note: The identity of the infected person must remain confidential throughout the process. Only those directly involved will know the identity of the individual in order to coordinate specific actions to be taken. No names will be released externally unless approved by the infected person.

Step 1: The COVID-19 manager will determine the period of contagiousness of the case (48 hours prior to the onset of symptoms or, in the absence of symptoms, 48 hours prior to the date of the test).

Step 2: The COVID-19 manager, with the help of the coordinators and the GRRs, will identify the persons who had contact with the case during the contagious period.

Step 3: Communication by the COVID-19 manager with the identified contacts in order to share with them the appropriate recommendations according to the contact situation:

- By phone (when less than 5 people are involved in the transmission chain)
- By email (when 5 or more people are involved in the transmission chain)

Dans mon école (local school competitions)

- The Défi sportif AlterGo team traveling to the school will bring their own procedure masks that must be worn throughout the activity.
- Team members traveling in the same vehicle will wear a procedure mask at all times.
- All equipment used and brought by the Défi sportif AlterGo team will be disinfected before each event.

- All unnecessary physical contact must be avoided.

Défi sportif AlterGo post-event follow-up

We ask that participants who test positive less than 48 hours after their participation in the Défi sportif AlterGo to write to info@defisportif.com to declare their situation and to allow the organizing committee to do the necessary follow-ups and start the traceback procedure, if needed.

Défi sportif AlterGo

525, rue Dominion, Bureau 340
Montréal, Québec H3J 2B4

514-933-2739

www.defisportif.com
info@altergo.ca